

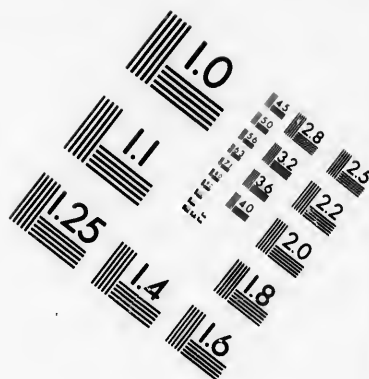
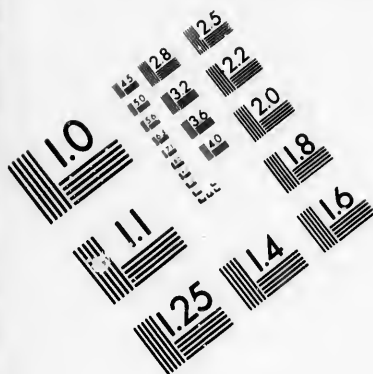
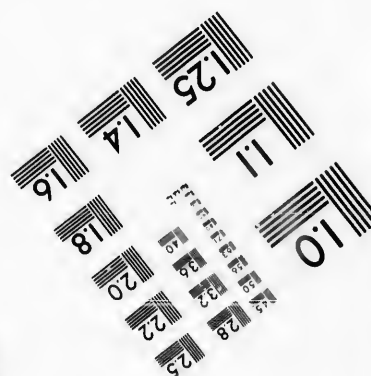
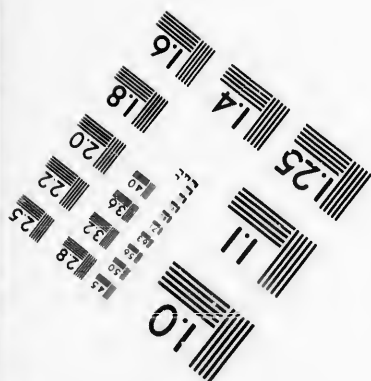
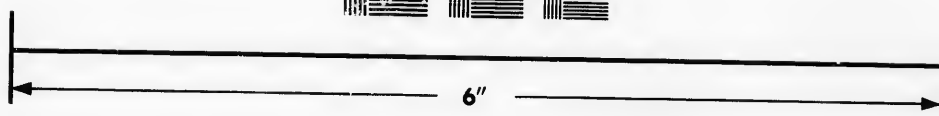
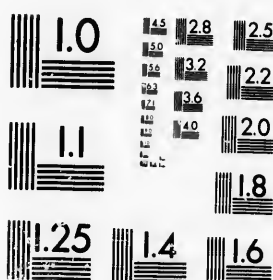


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

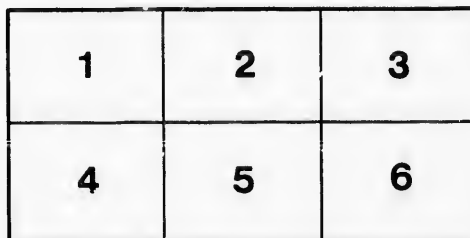
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagram illustrates the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



AUX ÉLECTEURS

DE LA

DIVISION ELECTORALE DE BONAVENTURE.

MESSEURS,

Depuis 1861, j'ai eu l'honneur de vous représenter en parlement. Ensemble nous avons vu se dérouler des événements politiques de la plus haute importance. Après des années de luttes trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici, les partis politiques se sont entendus pour nous donner l'acte de la confédération de 1867, et unir sous la même constitution les provinces de l'Amérique Britannique du Nord à l'abri du drapeau Anglais, tout en leur conservant leur autonomie et en leur assurant l'exercice des libertés chères au peuples.

L'élan général vers le progrès produit par ce nouvel état de choses nous a valu :

1°. Le développement et l'établissement du Nord-Ouest, qui est destiné à être pour nous ce que les prairies de l'ouest sont pour nos voisins.

2°. Le grand projet du chemin de fer du pacifique qui nous donnera accès à la riche province de la Colombie, à l'Océan Pacifique, au commerce de la Chine et du Japon.

3°. L'élargissement et l'agrandissement de nos canaux.

4°. Le développement de nos industries manufacturières.

5°. La construction de nombreuses voies ferrées dans les différentes provinces.



6°. La construction du chemin de fer Intercolonial, grâce auquel nous avons accès à l'Océan Atlantique en toutes saisons, qui nous rend indépendants de nos voisins en ce qui concerne nos rapports avec la mère-patrie, et qui par le moyen du chemin de fer du pacifique constituera une chaîne complète de voies ferrées sur notre territoire d'un océan à l'autre.

Après cette courte esquisse des événements politiques qui se sont passés depuis 1861, vous me permettrez de vous entretenir un instant des résultats de la position politique que vous m'avez faite en juillet 1861, en ce qui concerne les intérêts locaux du beau et généreux comté de Bonaventure.

Quand je suis arrivé au milieu de vous après avoir eu à subir les inconvénients et retards de la navigation à la voile, vous m'avez accueilli chaleureusement, et bientôt vous m'envoyiez en Parlement. Depuis cet époque quels changements se sont opérés au milieu de vous.

1°. Les bâtiments à vapeur ont remplacé les voiliers ;

2°. Les communications postales, qui étaient hebdomadaires, sont devenues quotidiennes ;

4°. Les routes de colonisation, qui étaient pour ainsi dire, inconnues, sont ouvertes à l'industrie des colons, et l'agriculture a fait de très-grands progrès.

4°. Vos intérêts dans les pêcheries, qui ne me sont pas étrangers, n'ont souffert en aucune façon, mais au contraire ont été promus et sauvegardés.

5°. Seules, les pâles lueurs de la lune protégeaient les navigateurs et les pêcheurs contre les écueils de la nuit, et aujourd'hui les nombreux phares qui éclairent nos côtes vous montrent que vos intérêts n'ont pas été négligés.

6°. Les retards, les misères et les dangers que vous subissiez en traversant, soit à gué, soit en chalands, les nombreuses rivières de votre beau comté ont fait place à la facilité, et à la sécurité que vous procure la construction des ponts sur le plus grand nombre d'entre elles.

7°. Mes efforts pour vous donner une ligne de communication télégraphique ne vous sont pas inconnus, et je me rappelle avec satisfaction ma présence dans les assemblées publiques où l'on vous démontrait, les avantages de la construction d'un télégraphe. Je n'oublierai jamais votre esprit d'entreprise qui vous a fait contribuer largement à l'accomplissement d'une œuvre si belle, si utile et si indispensable. Ainsi, vous êtes aujourd'hui à chaque instant en communication avec l'univers entier.

8°. Mais avec toutes ces améliorations, il vous en manque encore une : la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Ici encore vous avez montré que vous compreniez non seulement vos intérêts, mais de plus les intérêts de tout le pays ; puisque vous avez offert gratuitement le droit de passage pour aider à la construction de cette voie ferrée qui sera la plus grande artère d'alimentation du chemin de fer intercolonial et qui devra nécessairement assurer l'établissement de la route la plus courte entre l'Amérique et l'Europe.

Telles sont les principales mesures à l'adoption desquelles j'ai eu la satisfaction de contribuer. Je croyais que j'aurais à continuer encore longtemps à vous représenter quand j'ai été choisi par Son Excellence le Gouverneur-Général pour occuper la position la plus élevée dans ma province natale, celle de Lieutenant-Gouverneur. J'ai cru devoir l'accepter, parce qu'en le faisant, il m'a semblé que l'honneur retombait tout autant sur le comté qui m'a été si fidèle pendant tant d'années que sur moi-même qui suis l'objet de cet honneur. Ce n'est certes pas sans regret que je vois cesser des rapports qui m'ont été si agréables, et que je viens vous faire mes adieux avant de prendre possession de la charge que je dois à la confiance du Représentant de Notre Gracieuse Souveraine. Sans vous indigner par qui vous devez me remplacer en Parlement, je suis convaincu que vous saurez choisir quelqu'un qui aura à cœur vos intérêts et sera en position de les faire valoir devant les représentants du peuple. Quant à moi, je crois pouvoir me rendre le témoignage que pendant tout le temps que j'ai eu l'honneur de vous représenter, j'ai cherché, sans distinction de nationalité ou de religion, à rendre à mes constituants les services qu'ils avaient droit de me demander. Ce sera un

des souvenirs les plus agréables de ma carrière publique de penser que j'ai pu obtenir l'appui des différentes nationalités et croyances religieuses qui se trouvent dans le comté de Bonaventure, et les réunir sous le même drapeau. Je m'efforcerai toujours dans la position que je vais occuper de travailler, dans la mesure de mes forces à cimenter l'union et la paix entre les habitants de la Province de Québec, de cette province où il n'existe aucune raison pour empêcher l'union la plus parfaite entre tous. Il ne me reste plus en vous disant adieu qu'à vous remercier de l'appui constant que vous m'avez donné pendant si longtemps, et qu'à vous assurer que, quelque soit la position que la providence me réserve pour l'avenir, vos intérêts me seront toujours chers. Je ferai toujours des vœux pour votre bonheur et pour celui de vos familles ainsi que pour la prospérité de ce beau comté de Bonaventure dont je vous remets le mandat pour que vous puissiez le confier à celui qui dorénavant devra avoir toute votre confiance.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

THÉODORE ROBITAILLE.

Québec, 26 juillet 1879.

